Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026
ID : 030-213001563-20260323-ART_2026_62-AR

VILLE DE MARGUERITTES

Le 23 mars 2026, MARGUERITTES

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026- 62
portant commissionnement pour l'urbanisme de Mme Céline SICARD, M.Valentin BONNET et M.Thierry GEUNS

Le Maire de MARGUERITTES,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2 et suivants ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment les article L480-1 et suivants et R.610-1 et suivants ;

CONSIDERANT la nécessité pour la commune d'assurer la protection du cadre de vie en raison notamment de l'augmentation des infractions en matière d'urbanisme ;

CONSIDERANT qu'il convient que les agents municipaux soient assermentés afin de dresser le procès-verbal des infractions relatives à l'urbanisme et autorisations du droit des sols afin d'assurer la protection du cadre de vie ;

VU l'arrêté municipal n° 2024-369 du 25 août 2024 portant nomination par voie de mutation de Mme Céline SICARD, technicien principal 1re classe, à compter du 1er septembre 2024 ;

VU le procès-verbal de prestation de serment de Mme Céline SICARD devant le Juge d'Instance de POISSY le 5 juin 2014 ;

VU l'arrêté municipal n° 2025-511 du 27 août 2025 portant recrutement par voie contractuelle de M. Valentin BONNET, rédacteur territorial, à compter du 1er septembre 2025 ;

VU le procès-verbal de prestation de serment de M. Valentin BONNET devant le substitut du procureur de la république du tribunal judiciaire de Nîmes le 6 octobre 2025 ;

VU l'arrêté municipal n° 2025-126 du 19 février 2025 portant recrutement par voie contractuelle de M. Thierry GEUNS, adjoint administratif principal de 2ème classe, à compter du 3 mars 2025;

VU le procès-verbal de prestation de serment de M. Thierry GEUNS devant le substitut du procureur de la république du tribunal judiciaire de Nîmes le 6 octobre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1er : à compter de la date de publication du présent arrêté, Mme Céline SICARD, technicien principal 1re classe, responsable du service de l'urbanisme, M. Valentin BONNET, rédacteur territorial,et M. Thierry GEUNS, adjoint administratif de 2ème classe, sont commissionnés afin de rechercher et constater par procès-verbal sur le territoire communal, les infractions aux règles relatives à l'urbanisme et aux autorisations d'occupation des sols dans les conditions prévues aux articles cités ci-dessus du Code de l'urbanisme.

Publié le : 24/03/2026 15:44 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/56085

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026
ID : 030-213001563-20260323-ART_2026_62-AR

Article 2 : Mme Céline SICARD, M. Valentin BONNET et M. Thierry GEUNS devront être porteurs du présent commissionnement au cours de l'accomplissement de leurs missions.

Article 3 : Mme Céline SICARD, M. Valentin BONNET et M. Thierry GEUNS jurent de bien et fidèlement remplir leurs fonctions et de ne rien révéler ou utiliser de ce qui sera porté à leurs connaissances à l'occasion de l'exercice de cette mission.

Article 10 : à compter de la date de publication du présent arrêté, les arrêtés suivants sont abrogés :

- n° 2025-14 du 29 avril2025 portant commissionnement à Mme Céline SICARD ;
- n°2025-528 du 27 août 2025portant commissionnement à Valentin BONNET
- N°2025-257 du 4 avril 2025 portant commissionnement à M. Thierry GEUNS

Article 11 : le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire, affiché, publié sur le portail des publications administratives de la commune et notifié à l'intéressé, et une ampliation sera transmise à M. le Préfet du Gard ainsi qu'au comptable.

Article 12 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Nîmes par courrier et/ou par voie dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site Internet www.telerecours.fr.

Rémi NICOLAS

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Maire de MARGUERITTES

Notifié à Mme Céline SICARD le 24/03/26
Signature

Notifié à M. Valentin BONNET le 24/03/2026
Signature

Notifié à M. Thierry GEUNS le 24/03/2026
Signature

Publié le : 24/03/2026 15:44 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/56085